

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DÉLIBÉRATIONS N°21**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le dimanche 22 avril à 10h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 16 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

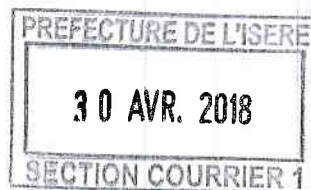
**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET

**ABSENTS :** Edouard BOS ; Patrick HUSTACHE ; Michel JORCIN

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



**OBJET : projet de création d'une plateforme**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°73 du 17 décembre 2017 par laquelle le Conseil municipal a décidé d'engager cette opération et de l'inscrire au Budget primitif 2018, et chargé le Maire d'effectuer les démarches relatives, notamment en termes de recherche de subventions.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la subvention obtenue auprès du Département de l'Isère = dotation territoriale pour un montant maximum de 1 838,00 €, correspondant à 75 % de la dépense éligible estimée à 2 450,00 € HT.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les devis reçus et propose de retenir l'offre de l'entreprise MANDIER, pour un montant total de 2450,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité OU PAS, retient la proposition de l'entreprise MANDIER pour un montant de ?2450,00 € HT, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

Three handwritten signatures in blue ink, written over a vertical line. The signatures are stylized and difficult to read.



A handwritten signature in black ink, written over the official seal of the Maire de Oulles-en-Oisans.